

# ACADÉMIE D'OSTÉOPATHIE DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ

*De l'Académie d'Ostéopathie de France.*

### **Validation des acquis de l'expérience des enseignants en ostéopathie.**

L'Académie d'Ostéopathie de France informe de la mise en place, dans ses locaux, de la première promotion de préparation à la validation des acquis de l'expérience (VAE) des enseignants en ostéopathie, en vue de l'obtention d'un Master en sciences de l'éducation.

Conditions requises : expérience de cinq années minimum d'enseignement ou d'ingénierie de formation.

*L'Académie, saisie lors de la session du 2 février 2007, a adopté le texte de ce communiqué.*

Pour copie certifiée conforme,  
Le Président,

Laurent Stubbe

